



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

THÈME 1 : FINANCEMENT

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite, ainsi qu'à toute personne en entreprise impliquée dans la gestion ou l'administration de ces régimes, possédant une connaissance de base en matière de retraite et souhaitant approfondir ses compétences tout en consolidant les notions déjà acquises.

Tout au long de cette formation, vous explorerez les principes actuariels fondamentaux des régimes à prestations déterminées et la manière d'établir la situation financière d'un régime. Elle vise à offrir un cadre structuré et accessible pour mieux comprendre les mécanismes techniques et réglementaires qui sous-tendent le financement d'un régime de retraite, tout en fournissant des outils concrets.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée d'environ 5 heures (4 séances entre 1 h 15 et 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Approches et règles de financement

- Notions de base du financement d'un régime PD
- Encadrement législatif et introduction aux notions techniques avancées :
 - Secteur privé – Provision et cotisation de stabilisation
 - Secteur municipal et universitaire – Provision pour écarts défavorables, réserve, fonds de stabilisation
- Évaluation actuarielle complète et partielle
- Financement d'un changement à un régime

2. Valeur de l'actif et rôles du gardien de valeur

- Processus de production des états financiers et audit
- Rôles du gardien de valeur et évaluation des placements
- Divers éléments de l'actif (lettre de crédit, obligations municipales, contrat de rentes, etc.)
- Méthodes d'évaluation actuarielles (ajustements sur l'actif, lissages, etc.)

3. Passif actuariel et sélection des hypothèses

- Types d'évaluation actuarielle
- Responsabilités des différents intervenants dans le choix des méthodes et hypothèses
- Établissement des hypothèses économiques et démographiques
- Marges (écarts défavorables, maturité, équité, etc.)
- Analyse des gains et pertes



PROGRAMME DE FORMATION **RETRAITE**

4. Capitalisation avancée

- Politiques et objectifs de financement
- Outils, stratégies et mécanismes de contrôle
- Provisions pour écarts défavorables et provision de stabilisation
- Séparation des régimes en deux volets
- Utilisation des surplus (amélioration des prestations, clause banquier)



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

THÈME 2 : GESTION DES RISQUES

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite, ainsi qu'aux professionnels en entreprise responsables de la gestion ou de l'administration de ces régimes qui possèdent une compréhension de base de leur fonctionnement et souhaitent approfondir leur maîtrise des enjeux liés à la gestion des risques.

Au fil de cette formation, vous explorerez le cadre global de gestion des risques propres aux régimes de retraite, incluant les risques réglementaires, opérationnels, financiers et liés aux placements. Vous acquerez une compréhension des meilleures pratiques en gouvernance, en sécurité de l'information, ainsi que des outils stratégiques permettant d'évaluer, d'atténuer ou de transférer les risques. L'objectif est de vous doter d'une vision intégrée de la gestion des risques afin de soutenir une prise de décision rigoureuse, conforme et durable, dans un contexte où les régimes de retraite doivent conjuguer performance, sécurité et résilience.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée d'environ 5 heures (4 séances entre 1 h 15 et 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Cadre général de gestion des risques liés à un régime de retraite

- Exigences réglementaires
- Principaux risques
- Gestion des risques
- Gouvernance et meilleures pratiques

2. Risques opérationnels et sécurité de l'information

- Rôles et responsabilités
- Assurance responsabilité fiduciaire
- Cadre juridique (loi 25 et autres)
- Politique de gestion de la sécurité de l'information et cybersécurité
- Plan de réponse

3. Risques liés au financement

- Politique de financement
- Identification et quantification des risques
- Approches de gestion et de transfert des risques



PROGRAMME DE FORMATION

RETRAITE

4. Politique de placement et structure de gestion

- Différents risques liés aux placements
- Gouvernance des placements
 - Contenu, suivi et révision d'une politique de placement
 - Indice de référence et portefeuille de référence
- Types de gestion et frais de gestion
- Actifs liquides et non liquides
- Gestion de la trésorerie et des volets



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

THÈME 3 : RÉGIMES D'ACCUMULATION DE CAPITAL

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes d'accumulation de capital, ainsi qu'aux fournisseurs de services et aux personnes en entreprise responsables de la gestion ou de l'administration des régimes d'épargne qui souhaitent acquérir ou réviser des notions de base sur les différents régimes d'accumulation de capital.

Compte tenu de leur popularité croissante et de l'élargissement de l'offre, il devient impératif de maîtriser certaines bases pour bien remplir son rôle de fiduciaire et savoir poser les bonnes questions aux experts chargés de la gestion de ces régimes. Cette formation a pour objectif de familiariser le participant avec les termes et concepts utilisés dans le domaine des régimes d'accumulation. Il s'agit d'une initiation aux différents types de régimes ainsi qu'aux règles de base en matière de lois, d'administration et de gouvernance.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée de 3 heures (2 séances de 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Concepts de base et options de placement dans les régimes d'accumulation de capital

- Historique des régimes d'accumulation de capital au Canada
- Types de régimes d'accumulation et de solutions de décaissement
- Définition et rôle des divers intervenants
- Structure et conception d'un régime d'accumulation de capital
- Survol des solutions de placement

2. Gouvernance des régimes et services aux participants

- Gouvernance et contexte réglementaire
- Lignes directrices pour les régimes de capitalisation de l'ACOR
- Services aux participants :
 - Stratégies de communication
 - Outils de communication
- Tendances actuelles